

Règlement Concours

- 3 manches de 1h30
- Tirage au sort de 3 emplacements, 1 pour chaque manche
- Le pêcheur doit rester à son poste sans gêner ses voisins
- 9h00 - 10h30 Manche 1
- 11h00 - 12h30 Manche 2
- 14h30 – 16h00 Manche 3
- 1 seule canne en action de pêche autorisée
- Seule la pêche aux appâts naturels avec hameçon simple est autorisée
- La pêche avec palette montée sur le nylon est autorisée
- Sont interdits : amorçage, pellets, pâtes et tous leurres artificiels
- Il est obligatoire d'utiliser un flotteur ou une bombette flottante
- Bourriche Obligatoire
- Après chaque manche, vous pouvez faire peser vos prises et les déposer au frigo
- A la fin de la troisième manche, toutes vos prises doivent être présentées à la pesée.
- A chaque manche, un contrôle du nombre de prise sera fait.
- En cas de tricherie, le concurrent concerné sera disqualifié du classement et interdit de pêcher
- Le classement sera établi en fonction du poids total pêché.
- Resté fair-play

Le classement final du challenge sera établi par les places enregistrées à chaque concours soit un point par place, le plus petit nombre de point enregistré désignera le vainqueur

Bon amusement à tous !